





Information

Gestion des déchets

Pour des raisons sanitaires, il est demandé aux particuliers de jeter dans des sacs plastiques dédiés, résistants et disposant d'un système de fermeture fonctionnel:



Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être jeté dans le container d'ordures ménagères*.



SAUF celui des déchets recyclables (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Informations: www.gouvernement.fr/info-coronavirus